

L'an deux mil vingt-six, le six mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chouzelot s'est réuni au lieu habituel des séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christian MESNIER, Maire, pour la session ordinaire du mois de mai.

Étaient présents : Christian MESNIER, Gilles FAIVRE, Sylvie PERRIN, Didier BAILLY, Jeoffrey COSTE, Mélanie GREVET, Claudine GUINET, Vincent GUINET, Juliette PERREY, Marie-Jeanne PRILLARD.

Était absent: Thierry GUINET (procuration donnée à Didier BAILLY).

Secrétaire de séance : Sylvie PERRIN

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation PV conseil du 8 avril 2026
- 2/ Désignation des membres de la CCID
- 3/ Commission de contrôle des listes électorales
- 4/ Cartes avantages jeunes
- 5/ Subventions aux associations
- 6/ Taxe sur la publicité extérieure
- 7/ Délégués COPIL NATURA 2000
- 8/ Autres commissions
- 9/ Travaux voirie : validation du devis de BEJ
- 10/ Questions diverses

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2026 est validé à l'unanimité des membres.

2/ Désignation des membres de la CCID (commission de contrôle des impôts directs locaux)

Le conseil municipal doit proposer à la DGFIP une liste de 12 membres titulaires et de 12 membres suppléants qui pourront être convoqués pour la réunion annuelle de contrôle des impôts directs. Sur ces 24 membres, seuls 12 seront sélectionnés par la DGFIP.

Le conseil municipal souhaite proposer les membres suivants (ils ont été contactés pour accord) :

Membres titulaires	Membres suppléants
Christian MESNIER, Gilles FAIVRE, Sylvie PERRIN, Thierry GUINET, Didier BAILLY, Jeoffrey COSTE, Mélanie GREVET, Claudine GUINET, Vincent GUINET, Juliette PERREY, Marie-Jeanne PRILLARD, Manon BERTIN	François PRILLARD, Martine TOINARD, Danièle STADELMAN, Thibaut LAB, Laurence LEIBUNDGUT, Malory GALMICHE, Christine GOY, Éric LACROIX, PERRIN Philippe, Pascal GUINET, Christophe GREVET, MANZONI Chantal.

Les personnes qui auront été tirés au sort par la DGFIP pour siéger à cette commission seront prévenus par la mairie.

3/ Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale

La commission de contrôle de la liste électorale se réunit au moins une fois par an et/ou avant chaque scrutin. Son but est de s'assurer de la régularité de la liste électorale en examinant les inscriptions et radiations effectuées par le maire depuis sa dernière réunion et de statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard par le maire. Cette commission est composée de 3 membres titulaires (le conseiller municipal suivant les adjoints dans l'ordre du tableau, un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat et un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance). Pour chacun des membres, c'est au Maire de faire une proposition qui sera ensuite examinée par le service compétent et validée ou rejetée. Pour ce mandat, le maire décide de proposer les noms suivants :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Conseiller municipal	Mme Marie-Jeanne PRILLARD	Mme Claudine GUINET
Délégué de l'administration	Mme Dominique PRILLARD	Mr Jean-Louis TOINARD
Délégué désigné par le tribunal	Mme Maryvonne RAGOT	Mme Christine GOY

4/Cartes avantages jeunes

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de reconduire l'opération carte avantage jeune qui consiste à offrir la carte avantages jeunes aux enfants domiciliés à Chouzelot et âgés de 10 à 17ans(inclus). L'inscription devra se faire en mairie avant le 6 août 2026.

5/Subventions aux associations

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de verser une subvention au titre de l'année 2026 aux associations suivantes :

- ADMR : 60 €
- Coup de Pouce Alimentaire : 50€
- Association Franc-Comtoise des Anciens Combattants de Quingey : 25€
- Souvenir Français : 25€
- Maison des familles CHU Minjoz (association semons l'espoir) : 60€
- Amicale des donneurs de sang bénévoles de Quingey : 50€
- Association la ronde de l'espoir : 50€

6/ Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)

La taxe sur la publicité extérieure permet aux communes de facturer les sociétés qui installent des panneaux de publicité et/ou enseignes sur un terrain visible depuis la voirie (que le terrain d'implantation soit public ou privé). Afin de pouvoir facturer les enseignes (Mondial Relay et Chronopost) qui ont installé des lockers sur le parking de proxo-super, le conseil municipal doit fixer le montant 2026 de cette taxe, sachant que les montants sont plafonnés.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de fixer les tarifs suivants :

Surface de moins de 50m ²	18.90€ par m ²
Surface de plus de 50m ²	37.80€ par m ²

7/ Délégués COPIL NATURA 2000

Le Comité de pilotage Natura 2000 est chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000, de valider les modifications de la trame forestière, de se prononcer sur les modifications de périmètres. Il se réunit tous les ans.

Dans le contexte de renouvellement des élus locaux, un représentant titulaire et un suppléant doivent être désignés au sein du conseil municipal pour représenter la commune au comité de pilotage.

Le conseil municipal décide de désigner Mr Didier BAILLY en tant que membre titulaire et Mr Vincent GUINET en tant que membre suppléant.

8/ Autres commissions

Le conseil municipal fixe les membres des commissions et les délégués qui représenteront la commune de Chouzelot au sein de différentes instances comme ci-après :

*Commission 1 : voirie, bâtiments communaux, urbanisme, environnement :

Gilles FAIVRE, Claudine GUINET, Didier BAILLY, Marie-Jeanne PRILLARD

*Commission 2 : communication, salle des fêtes, social, finances :

Sylvie PERRIN, Geoffrey COSTE, Juliette PERREY, Mélanie GREVET

*Commission 3 : distillation, entretien des chemins ruraux, salle des fêtes, forêt :

Thierry GUINET, Vincent GUINET, Didier BAILLY, Geoffrey COSTE, Juliette PERREY

*Commission patrimoine = Christine GOY, Sylvie PERRIN

*Commission Sybert = Sylvie PERRIN

*Commission voirie CCLL = Gilles FAIVRE, Christian MESNIER

*Commission CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées à la CCLL) :

Sylvie PERRIN, Christian MESNIER

*Correspondant incendie et secours = Thierry GUINET

*Correspondant défense = Sylvie PERRIN

*Référénte déontologue élus = Sylvie PERRIN

*COPIL NATURA 2000= Didier BAILLY (titulaire), Christian MESNIER (suppléant)

*Commission de contrôle de la liste électorale =

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Conseiller municipal	Mme Marie-Jeanne PRILLARD	Mme Claudine GUINET
Délégué de l'administration	Mme Dominique PRILLARD	Mr Jean-Louis TOINARD
Délégué désigné par le tribunal	Mme Maryvonne RAGOT	Mme Christine GOY

9/ Travaux voirie : validation du devis du bureau d'étude BEJ

Le bureau d'étude BEJ est venu le 21 avril 2026 présenter en mairie le projet de travaux voirie consécutif aux travaux sur les réseaux. Le programme de travaux comprend :

- la remise en état de la voirie

- la création d'espaces de stationnement rue Charles Prillard

- la création de voies douces (sécurisation pour les piétons et vélo)

- la création d'un trottoir route de Byans et sécurisation du croisement entre la route de Byans et la rue de Busy

~~Le montant des travaux est estimé à 650 000€ HT. Un relevé topographique est nécessaire, le devis est de 1440€ HT. Le contrat d'assistance à maîtrise d'œuvre proposé par le bureau d'étude BEJ est de 25675€ HT (3.95% du montant HT des travaux).~~

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres le devis pour le relevé topographique d'un montant de 1440€ HT et le contrat de maîtrise d'œuvre de BEJ d'un montant de 25675€ HT.

10/ Questions diverses

- La secrétaire de mairie étant présente en mairie le mardi de 13h à 17h et le jeudi de 13h à 18h, elle propose au conseil municipal d'ajouter une permanence ouverte au public. Le conseil municipal accepte d'ouvrir deux permanences au public aux horaires suivants : le mardi de 13h à 16h et le jeudi de 16h à 18h.
- Brioches ADAPEI : 80 brioches à commander
- Plaque de métal chemin de Chantelibas signalée dangereuse : Christian est allé voir, il n'a pas constaté de problèmes. Demande de précisions.
- Un arbre est à couper au bord de l'eau : voir avec Thierry
- Un devis va être demandé pour un panneau « déchets interdits » à implanter sur le chemin du bord de l'eau
- Demande de Mme Decreuse pour la scolarisation de sa petite fille à l'école des Auxons (suite décès de Maëlys), Si les frais de scolarité demandés par l'école des Auxons est proche de ceux demandés par le SIPQ (environ 2000€), le conseil municipal acceptera exceptionnellement au vu de la situation la demande de scolarisation dans une autre école que celle de Quingey.
- Carte communale : résumé de la réunion avec l'indivision Barillot..
- Besoin de reprendre le marquage au sol (7 passages piétons et 6 bandes stop, 2 cédez le passage, 2 lignes avant écluse), des devis vont être demandés.
- Compteurs d'eau : le maire remercie les conseillers qui ont pris les photos, les documents sont en cours d'élaboration.

Fin de la séance à 23H00

Prochain conseil le **vendredi 05/06/2026** (exceptionnellement un vendredi, date imposée par la préfecture pour les élections sénatoriales).

Liste des délibérations prises lors de la séance du 06-05-2026

2026-21	Carte avantage jeune
2026-22	Subventions aux associations
2026-23	Commissions et délégués divers
2026-24	Validation devis AMO BEJ VOIRIE
2026-25	TLPE

Christian MESNIER, Maire

Sylvie PERRIN, secrétaire de séance



Mairie de
Chouzelot

S Perrin